

414329-2026 - Competition

France – Concrete-coating work – Travaux d'asphalte pour la maintenance des réseaux ferrés (Métro - RER), de surface et des bâtiments de la RATP

OJ S 115/2026 17/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: RATP

Email: guillaume.rosin@ratp.fr

Legal type of the buyer: Public undertaking

Activity of the contracting entity: Railway services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Travaux d'asphalte pour la maintenance des réseaux ferrés (Métro - RER), de surface et des bâtiments de la RATP

Description: La présente procédure a pour objet la réalisation des travaux d'asphalte dans le cadre de la maintenance des réseaux ferrés (Métro - RER), de surface et des bâtiments de la RATP. Pour information et uniquement à titre indicatif (cela peut évoluer en fonction de l'exécution) : - Les travaux sont habituellement réalisés à 100% de nuit mais peuvent être potentiellement de jour ; - Moyenne du nombre de commandes par an : 15 ; - Moyenne du montant des commandes : 66K€ ; - Médiane du montant des commandes : 30K€ ; - Point d'arrêt - Métro : 700 mètres carrés par commande ; - Un quai de RER : 1 000 mètres carrés par commande. Ces travaux seront réalisés principalement de nuit et potentiellement de jour. Ces prestations comprennent notamment : - La mise en place de palissades et d'emprises de chantier - La réalisation de platelage - La dépose de l'ancien asphalte - La pose du nouveau revêtement - Le remplacement des dalles podotactiles La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et les contraintes de réalisation dans le Cahier des Clauses Particulières de Réalisation (CCPR).

Procedure identifier: 4c2f2d85-beee-41c7-8094-431b3f8c2161

Internal identifier: DHA_2026M2E21612

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45262370 Concrete-coating work

Additional classification (cpv): 45234120 Urban railway works, 44113620 Asphalt

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Additional information: Île-de-France

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 10 800 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: - CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique /question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation n°DHA_2026M2E21612 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : - d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel - ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. - INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde - LAC EM08 • 56 rue Roger Salengro, 94120 Fontenay sous-bois ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 09h à 17h au LAC EM08 • 56 rue Roger Salengro, 94120 Fontenay sous-bois à l'attention de Guillaume ROSIN - Département M2E. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s) quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Informations sur la réduction du nombre d'offres durant la négociation: Il sera fait recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier.

Legal basis:

Directive 2014/25/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Purely national exclusion grounds: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et sont attestés sur l'honneur par le candidat dans le formulaire DC1. A défaut de DC1 le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Travaux d'asphalte pour la maintenance des réseaux ferrés (Métro - RER), de surface et des bâtiments de la RATP

Description: La présente procédure s'inscrit dans le cadre de la maintenance des réseaux ferrés (Métro – RER), de surface et des bâtiments de la RATP et a pour objet des travaux d'asphalte. Il s'agit d'un accord-cadre à commandes multi-attributaires comprenant un montant maximum - 10 800 000 €HT et un montant minimum - 5 400 000 €HT qui s'exécute par l'émission d'Ordre de Livraison ou de Service (OLS) dont les montants sont attribués comme suit : - Le candidat classé premier, après l'analyse technico-financière finale, se verra attribuer 60% du montant du Marché (entendu 60% du montant minimum - 6 480 000 €HT et 60% du montant maximum - 3 240 000 €HT) ; - Le candidat classé second, après l'analyse technico-financière finale, se verra attribuer 40% du montant du Marché (entendu 40% du montant minimum - 4 320 000 €HT et 40% du montant maximum - 2 160 000 €HT). À titre d'information (ces données pouvant varier dans le cadre de l'exécution du Marché), les travaux à réaliser dans le cadre du présent Marché : - Les travaux sont habituellement réalisés à 100% de nuit mais peuvent être potentiellement de jour ; - Moyenne du nombre de commandes par an : 15 ; - Moyenne du montant des commandes : 66K€ ; - Médiane du montant des commandes : 30K € ; - Point d'arrêt - Métro : 700 mètres carrés par commande ; - Un quais de RER : 1 000 mètres carrés par commande. Ces travaux seront réalisés principalement de nuit et potentiellement de jour. Ces prestations comprennent notamment : - La mise en place de palissades et d'emprises de chantier - La réalisation de platelage - La dépose de l'ancien asphalte - La pose du nouveau revêtement - Le remplacement des dalles podotactiles La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et les contraintes de réalisation dans le Cahier des Clauses Particulières de Réalisation (CCPR). Le présent Marché comporte une obligation de résultat en tenant compte des contraintes et exigences de la RATP. Les Ordres de Livraison ou de Service (OLS), comme le présent accord-cadre, peuvent être précisés ou modifiés unilatéralement par le biais d'Ordres de Service (OS). Les Ordres de Livraison ou de Service (OLS) sont émis par la RATP auprès de l'un ou l'autre des titulaires selon ses besoins opérationnels. Pour les besoins d'asphalte supérieurs à 250 000 €HT, la RATP pourra réaliser une consultation spécifique distincte. Le présent Marché est indifféremment désigné par les termes accord-cadre et Marché.

Internal identifier: DHA_2026M2E21612

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45262370 Concrete-coating work

Additional classification (cpv): 45234120 Urban railway works, 44113620 Asphalt

Options:

Description of the options: La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Additional information: Île-de-France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 825 Days

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 10 800 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 10 800 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Marché de travaux d'asphalte pour la maintenance des réseaux ferrés (Métro – RER), de surface et des bâtiments de la RATP

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

Additional information: E23 - Asphalte Conformément à l'article R2161-23 du CCP, la RATP pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque co-traitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents ou DUME); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants. Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

Criterion: Specific average yearly turnover

Description of selection criterion: Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME). Pour apprécier la capacité économique et financière, le candidat doit indiquer à la rubrique F1 du DC2 son chiffre d'affaires des 3 dernières années. Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen. Les candidats fourniront en outre le dernier bilans ou extrait de bilan disponible. la déclaration appropriée de banque ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile et décennale). Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises

notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment soit d'un contrat soit d'un engagement écrit contraignant pour ces entreprises tiers. Le dernier CA annuel du candidat doit représenter au moins 1 944 000 €HT.

Criterion: References on specified works

Description of selection criterion: Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations. Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : 1. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, concernant les travaux de la présente procédure (travaux d'asphalte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent : - Le montant ; - La date ; - Le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques /professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment : - Soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant) ; - Soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat ; - Soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques/professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique/professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Criterion: Average yearly manpower

Description of selection criterion: Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations. Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : 2. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques/professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment : - Soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant) ; - Soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat ; - Soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour

l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques/professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique /professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: Conformément à l'article L.2142-1 du CCP, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution des prestations. Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution. Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France ou DUME) ainsi que les documents ci-dessous : 3. Des certificats de qualification professionnelle - à minima le QUALIBAT suivant : - QUALIBAT-3233 : Etanchéité en asphaltes coulés. Dans ce cas, sont acceptés tous moyens de preuve équivalents ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités techniques/professionnelles d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production notamment : - Soit d'un contrat (par exemple une déclaration de sous-traitance signée par le candidat et un sous-traitant) ; - Soit d'un engagement écrit de la part d'une entreprise tierce aux termes duquel celle-ci s'engage à exécuter une partie du marché pour le compte du candidat ; - Soit d'un engagement écrit de la part du candidat lui-même aux termes duquel celui-ci s'engage à recourir à une entreprise tierce nommément désignée pour l'exécution d'une partie du marché. Dans tous les cas, le contrat ou l'engagement écrit devra être accompagné de la preuve de la capacité techniques /professionnelle de l'entreprise tierce (fourniture des certificats de qualification de cette entreprise ou liste de références pour des prestations similaires). Si le candidat veut se prévaloir de la capacité technique/professionnelle d'un sous-traitant, il doit fournir ces éléments qui sont nécessaires à l'appréciation de la capacité au stade de la candidature. Il ne peut pas se contenter d'éléments déclaratifs.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du Marché.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Ad hoc communication channel:

Name: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

URL: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Security clearance is required

Description: La RATP exige que pour toute circulation et travail sur la plateforme des voies des réseaux Métro, RER et Tramway, l'ensemble du personnel soit habilité. Ces habilitations sont délivrées par un organisme extérieur. Le Titulaire devra envoyer à la RATP les habilitations dans les 60 jours suivants la signature de l'accord cadre : - 2 personnes minimum formées à la consignation du rail de traction pour le réseau Métro ; - 2 personnes minimum formées à la couverture de chantier pour le réseau RER. Cf. Article 17 du "Projet de Marché".

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Allowed

Advanced or qualified electronic signature or seal (as defined in Regulation (EU) No 910/2014) is required

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 08/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Information that can be supplemented after the submission deadline:

At the discretion of the buyer, all missing tenderer-related documents may be submitted later.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles

A non-disclosure agreement is required: no

Electronic invoicing: Required

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire. Toutefois, le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également : - En qualité de candidat individuel ; - En tant que membre d'un autre ou de plusieurs autres groupements ; - En qualité de candidat individuel et en tant que membre d'un autre ou de plusieurs autres groupements. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. Les candidats sont informés que l'acheteur se réserve la possibilité, après attribution du marché, d'exiger la transformation du groupement en groupement solidaire s'il considère que cela est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Financial arrangement: Ressources propres. Modalités de paiement : Prix fermes pendant 12 mois et révisables par la suite annuellement. Modalités pratiques de paiement : Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement. Aucun acompte et avance ne sont prévus.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 2

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: RATP

Review organisation: Tribunal Administratif de Paris

Information about review deadlines: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le contrat sera consultable sur demande écrite adressée par courrier à l'adresse postale indiquée dans le présent avis. La copie du contrat sera occultée des mentions couvertes par les secrets protégés par la loi, et sera envoyée à l'adresse indiquée dans la demande.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: RATP

Organisation providing offline access to the procurement documents: RATP

Organisation providing more information on the review procedures: RATP

Organisation receiving requests to participate: RATP

Organisation processing tenders: RATP

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: RATP

Registration number: 77566343801906

Postal address: 54 quai de la Rapée Cedex Paris 12

Town: Paris

Postcode: 75599

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Contact point: Guillaume ROSIN

Email: guillaume.rosin@ratp.fr

Telephone: +33698467503

Internet address: <https://www.ratp.fr>

Information exchange endpoint (URL): <https://ratp.bravosolution.com/>

Buyer profile: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Paris

Registration number: 17750005500013

Postal address: 7 rue de Jouy Paris Cedex 04

Town: Paris

Postcode: 75181

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Email: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: 0144594400

Internet address: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 1625fae9-af54-4dff-8a04-b9f1bdacf9b7 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 17

Notice dispatch date: 16/06/2026 09:11:24 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 414329-2026

OJ S issue number: 115/2026

Publication date: 17/06/2026